**REPUBLIQUE DE COTE D’IVOIRE REPUBLIQUE DE GUINEE**



**Union-Discipline-Travail Travail-Justice-Solidarité**



**GUINEE-COTE D’IVOIRE**

***20 Août 2022***

**RAPPORT**

**DE L’ATELIER DE CREATION D’UN CADRE DE CONCERTATION TRANSFRONTALIERE EN MATIERE DE PREVENTION DES CONFLITS TRANSFRONTALIERS ENTRE LA COTE D’IVOIRE ET LA GUINEE, EN COORDINATION AVEC LES AUTORITES LOCALES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET « CONSOLIDER LA COHÉSION SOCIALE TRANSFRONTALIÈRE ENTRE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D’IVOIRE ET LA REPUBLIQUE DE GUINÉE POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION ET UNE MEILLEURE ANTICIPATION DES RISQUES POUR LE RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE ET DE LA COLLABORATION ENTRE ACTEURS LOCAUX - COSOCFRONT »**

Du 19 au 20 août 2022, s’est tenu à Odienné, République de Côte d’Ivoire dans la salle de conférences de l’Hôtel SARAH, un Atelier de création d’un cadre de concertation et de coopération transfrontalière en matière de prévention de conflits liés aux défis transfrontaliers dans les zones frontalières entre la République de Guinée et la République de Côte d’Ivoire.

Cette rencontre avait pour objectif global de mener des réflexions pertinentes sur les défis communs liés à la gestion de la frontière commune, ainsi que sur les bonnes pratiques et les mécanismes pour relever ces défis ; en coordination avec les autorités locales des deux pays, en vue de contribuer à la prévention des conflits en renforçant la cohésion sociale entre les populations transfrontalières.

**En terme d‘objectifs spécifiques**, il a été question de :

* Faire l’état des lieux de l’espace frontalier que partagent les deux pays ;
* Identifier les défis et les intérêts communs en termes de transhumance, des conflits éleveurs-agriculteurs, des conflits fonciers aux frontières, et risques liés aux nouvelles menaces sécuritaires ;
* Faire un état des lieux des textes législatifs et règlementaires existants entre les 2 pays et identifier les défis liés à leur mise en œuvre ;
* Formuler des propositions de pistes de solutions ou d’actions à entreprendre pour surmonter les obstacles et faciliter la coopération transfrontalière entre les acteurs locaux ;
* Déterminer les différents niveaux auxquels ces actions doivent être initiées ;
* Partager les bonnes pratiques mises en œuvre dans chaque pays.

Ont pris part à cette rencontre :

**Du Côté guinéen**: les représentants du Ministère de l’Administration du Territoire et de la Décentralisation, de la Commission Nationale des Frontières de la Guinée, du Ministère de l’Agriculture et de l’Elevage, les Directeurs Préfectoraux de l’Agriculture et de l’Elevage de Lola et de Beyla, les Secrétaires Généraux Chargés des Collectivités de Lola et de Beyla, le Maire de la Commune Urbaine de Beyla, les Maires des Communes Rurales de Djaraguela, de Fonodou, de Gbessoba, de Koumandou, de Gama Béréma, de Tounkarata, de Karala, de Sokourala, de Gueasso et les représentants locaux des Organisations de la Société Civile (OSC).

**Du Côté de la Côte d’Ivoire:** Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale, de la Direction Générale de l’Administration du Territoire (DGAT); du Ministère des ressources animales et halieutiques, Ministère d’Etat, Ministère de l’Agriculture et du développement Rural, la Direction de la Surveillance du Territoire (DST), de la Préfecture du Département de Ouaninou, des Sous-Préfets de Oauninou, Koonan, Santa, Saboudougou et Gbelo, du Maire de la commune de Koonan; des Forces de Défense et de Sécurité (Gendarme, Police, Eaux et Forêts, Douanes, Comité Civilo-Militaire); des Représentants des villages frontaliers (Gue, Bounda, Serefoula, Ohidougou, Serigbessedou Zabanagoro, KPO3, Vasserisso) et du Chef d’antenne du MIRAH.

**Du Côté des partenaires :** les représentants de l’OIM-Guinée et de l’OIM-Côte d’Ivoire ; de la FAO-Guinée et de la FAO-Côte d’Ivoire.

La liste des participants figure en annexe du présent rapport.

Le présent Procès-verbal s’articule autour des points ci-après :

* Cérémonie d’ouverture ;
* Déroulement des travaux ;
* Recommandations ;
* Cérémonie de clôture.

1. **LA CEREMONIE D’OUVERTURE**

Placée sous la Co-présidence de Monsieur **Moriba Magassouba**, Directeur National des Libertés Publiques et des Frontières de la République de Guinée et **de Monsieur BOABLE Guy Norbert**, Préfet du Département de Seguelon, représentant de Monsieur le Préfet de la région du Kabadougou, Préfet du Département d‘Odienné, la cérémonie d’ouverture a été marquée par quatre (04) interventions :

* le mot de bienvenue de **Monsieur CISSE Mamadou,** Maire de Odienné;
* l’intervention de **Monsieur CISSE Sidiki**, Porte - Parole des Partenaires en l’occurrence de l’OIM et de la FAO ;
* le Discours de **Monsieur Magassouba Moriba**, Directeur National des Libertés Publiques et des Frontières de la République de Guinée, Secrétaire Exécutif de la Commission Nationale des Frontières de Guinée, Chef de la Délégation guinéenne ; et
* le discours d’ouverture prononcé par **Monsieur BOABLE Guy Norbert**, Préfet de la Région du Kabadougou, Chef de la Délégation ivoirienne.

A l’entame de son propos, **Monsieur Mamoudou CISSE, Maire de Odienné** a souhaité la bienvenue et un agréable séjour en terre africaine de Côte d’Ivoire aux participants venus de la Guinée. Egalement, il leur a adressé ses vifs et sincères remerciements pour leur présence en Côte d’Ivoire, toute chose qui témoigne de leur intérêt pour les questions frontalières.

Ila indiqué que la présence et l’implication des Autorités des deux pays, dans le cadre de la réalisation de ce projet, revêt d’une importance capitale, pour les zones frontalières Guinée-Côte d’Ivoire. Il a aussi rappelé que ces rencontres contribuent au renforcement des liens historiques d’amitié, de coopération et de bons voisinages entre les populations frontalières des deux pays.

Enfin, il a reconnu que des efforts sont déployés par les deux Etats afin de consolider la paix à travers l’amélioration des conditions de vie et de travail des populations frontalières de la République de Guinée et de la République de Côte d’Ivoire.

Prenant la parole, **Monsieur Sidiki CISSE**, Porte-parole des partenaires notamment de la FAO et de l’OIM a, au nom des institutions partenaires, remercié les participants pour avoir honoré de leurs présence cette rencontre en dépit de leurs nombreuses obligations.

Aussi, après avoir rappelé l’intitulé du projet a exprimé le souhait de la mise en place d’un dispositif d’anticipation (alerte précoce) et à la résolution pacifique des conflits liés à la gestion de la transhumance transfrontalière et des ressources naturelles dans les localités frontalières de la Guinée et de la Côte d’Ivoire.

Il a indiqué qu’à date, les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont pris une dimension préoccupante aux niveaux interne qu’externe. C’est pourquoi, il a salué la mise en œuvre de cet important projet qui contribue à la mise en place et au fonctionnement de mécanismes inclusifs de prévention et de gestion pacifique de ces conflits tout en permettant de manière durable et inclusive des acteurs des localités frontalières d’être à la fois acteurs et vecteurs de la paix.

Enfin, il a invité les participants d’attacher un prix à cette nouvelle initiative de consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale dans les localités concernées tout en faisant l’état des lieux de la transhumance transfrontalières assortis d’un plan d’action concerté pour relever ces défis.

Quant au Chef de la délégation guinéenne, **Monsieur Moriba Magassouba,** il a au nom des Autorités guinéennes remercié les Autorités ivoiriennes pour la qualité de l'accueil et l'hospitalité dont sa délégation a fait l'objet depuis son arrivée à Odienné. Il a ensuite rappelé, que la République de Guinée et la République de Côte-d’Ivoire, constituent deux peuples voisins au destin commun, qui ont entretenu des relations séculaires d’amitié, de fraternité et de bon voisinage. Toute chose qui concrétise les liens d’amitié et de fraternité entre nos deux (2) Chefs d’Etat, **Son Excellence le Colonel Mamadi DOUMBOUYA**, Président de la Transition en République de Guinée et de son frère **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d’Ivoire.

Aussi, il a indiqué que l’exploitation des ressources naturelles et la transhumance par les communautés transfrontalières constituent de nos jours des sources de conflits locaux liés aux passages des troupeaux.

Il précisera que c’est justement à cause de ces nombreux défis liés à la gestion des ressources naturelles transfrontalières que l’organisation des Nations Unies à travers l’OIM et la FAO sur financement du PBF a initié un Projet intitulé : « Consolider la Cohésion Sociale transfrontalière entre la Côte d’Ivoire et la Guinée pour une meilleure compréhension et anticipation des risques, le renforcement de la confiance et de la collaboration entre acteurs locaux - CoSocFront ».

Pour **Monsieur Moriba Magassouba**, cette rencontre doit créer un cadre de concertation et de coopération transfrontalière permettant de réfléchir sur les défis communs, en coordination avec les autorités locales et les autorités au niveau central des deux pays, contribuant ainsi à la prévention des conflits et au renforcement de la cohésion sociale entre les populations transfrontalières.

A cet effet, il a invité des participants à prévoir des actions conjointes conformément aux visions de règlement pacifique des différends, d’unité, de compréhension mutuelle qui permettent de consolider la cohésion sociale dans les zones frontalières de la Guinée et de la Côte d’Ivoire.

Il a indiqué que les Autorités guinéennes accordent un intérêt particulier aux questions frontalières qui, loin de constituer une barrière pour les populations, doivent être plutôt considérées comme une passerelle pour l’intensification des solidarités naturelles.

Il a vivement remercié les Autorités en charge des frontières qui ont bien voulu accepter la tenue effective de la présente rencontre en vue de discuter des questions frontalières en général et en particulier, les enjeux liés à l’exploitation des ressources naturelles et à la transhumance.

Aussi, il a mis l’accent sur les tracasseries à la frontière commune et invité les autorités locales frontalières à sensibiliser les populations à davantage renforcer la cohabitation pacifique dans les localités frontalières aux idéaux de paix et de bon voisinage prônés par les deux Chefs d’Etat.

Il a exhorté les membres des deux délégations, d’identifier les problèmes récurrents liés à l’exploitation des ressources naturelles et à la transhumance pour leur analyse approfondie afin de formuler des propositions d’actions concrètes, base d’une cohésion sociale transfrontalière.

Il a remercié les partenaires techniques et financiers pour leurs efforts inlassables déployés dans le cadre du renforcement de la paix et de la quiétude sociale dans les zones frontalières.

Enfin, il a exprimé la disponibilité de la Commission Nationale des Frontières de Guinée à mettre tout en œuvre, pour relever ce défi transfrontalier à travers l’accompagnement et la mise en œuvre de ce projet.

Dans son discours d’ouverture, **Monsieur BOABLE Guy Norbert,** Préfet du Département de Seguelon, Représentant Monsieur le Préfet de région du Kabadougou, Préfet du Département d‘Odienné a, au nom des Autorités ivoiriennes, souhaité la bienvenue et un agréable séjour à la Délégation guinéenne.

Poursuivant son propos, il a indiqué que la conclusion des travaux constituera une étape importante dans la mise œuvre d’un cadre de concertation et de coopération transfrontalière en matière de prévention de conflits liés aux défis transfrontaliers dans les zones frontalières de la République de Guinée et de la République de Côte d’Ivoire.

Aussi, après avoir exprimé sa disponibilité et la joie qui l’anime pour le choix porté sur le département d’Odienné pour abriter cette assisse, a indiqué l’intérêt que les Autorités guinéennes et ivoiriennes accordent à cette importante rencontre transfrontalière.

Ensuite, il a rappelé que suite aux nouveaux défis sécuritaires, sanitaires et environnementaux communs aux deux pays, des réflexions pertinentes méritent d’être menées afin d’apporter des réponses appropriées aux conflits récurrents liés à la perte considérable du couvert végétal entrainant ainsi la disparition des couloirs de transhumance mettant en péril la cohésion sociale de part et d’autre des frontières.

Dans le souci d’apporter une réponse à ces défis, il apparaît nécessaire que les deux Gouvernements mutualisent leurs actions afin qu’ensemble, les risques de conflits transfrontaliers puissent être mieux compris et anticipés.

Dans ce cadre, il paraît également impérieux que les Autorités des deux pays renforcent davantage leur coopération transfrontalière en vue de créer un cadre approprié de concertation permanente ; lequel contribuera à raffermir le dialogue entre les peuples, de part et d’autre des frontières, pour garantir une cohésion sociale et une paix durable entre eux.

Avant de souhaiter pleins succès aux travaux de la présente assisse, il a une fois de plus remercié tous les acteurs impliqués dans la réalisation de cet important projet.

**DEROULEMENT DES TRAVAUX**

A l’issue de la cérémonie d’ouverture, les travaux ont démarré par la constitution de trois (03) Groupes de travail sur les thématiques suivantes :

**-** états des lieux des réalités transfrontalières de chaque zone frontalière (transhumance, conflits éleveurs-agriculteurs, conflits fonciers aux frontières ;

**-**  risques liés aux nouvelles menaces sécuritaires, sanitaires etc.. ;

**-** identification des axes et des actions de coopération transfrontalière ;

**-** cartographie des acteurs de la transhumance.

Cette mission de travail de deux jours a permis aux délégations ivoirienne et guinéenne (i) d’identifier les problèmes et difficultés rencontrés dans le cadre de la gestion de la transhumance ; (ii) d’identifier les risques liés aux conflits agriculteurs-éleveurs et aux fonciers; iii) d‘identifier les défis, les intérêts et les enjeux communs aux zones frontalières des deux pays; (iv) de proposer des solutions pour une cohabitation pacifique et de faire des recommandations à l’endroit des Gouvernements des deux pays pour un appui au renforcement de la coopération transfrontalière.

A l’issue des travaux en commissions, les restitutions ont été faites en plénière et les résultats sont annexés au présent Procès-verbal.

A la suite de la restitution des travaux de groupes, un plan d’actions des activités à court, moyen et long terme a été élaboré. Ce plan d’actions servira d’outils pour les autorités aux niveaux local, régional et national de plaidoyer et de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des actions de cohésion sociale et de consolidation de la paix dans les communautés transfrontalière de la Guinée et de la Côte d’ivoire.

1. **RECOMMANDATIONS**

Au terme des travaux, la rencontre d’Odienné recommande, les actions ci-après :

Les différents groupes ont recommandé entre autres les résultats suivants :

* la mise en place et l’opérationnalisation d’un cadre de concertation transfrontalier périodique (trimestriel);
* la sensibilisation des parties prenantes de façon trimestrielle sur les thématiques liées à la transhumance et à l’accès aux ressources naturelles ;
* la vulgarisation dans les trois prochains mois des textes relatifs à la transhumance et à l’accès aux ressources naturelles ;
* l’aménagement des infrastructures dédiées à l’élevage (piste, couloir, forage, marché à bétails, les puits pastoraux dans les six (6) prochains mois ;
* l’aménagement des zones pastorales ;
* la création des activités génératrices de revenus en faveur des personnes vulnérables (jeunes, femmes, handicap) des zones frontalières durant tout le long du projet ;
* la sensibilisation et la vulgarisation (renforcement de capacités) sur les conventions de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et leurs biens (douane, gendarmerie, police, syndicat et les organisations de la société civile);
* l’organisation dans les six (6) prochains mois des campagnes de sensibilisation tenant compte des autres menaces (pandémie, extrémisme violent, épidémie, exploitation minière, exploitation forestière).
* la cartographie des zones de pâturages.

Les recommandations suscitées sont déclinées dans un plan d’actions qui est annexé à ce présent pour les échéances futures.

L’occasion a été offerte aux participants d’évaluer la session sur les aspects suivants :

* le cadre de la formation ;
* la pertinence des thèmes ;
* la facilitation ;
* la participation des participants et la compréhension de certains concepts ;
* la logistique (déplacements, nourritures, hébergement…)
* les supports (TDRs, agenda, bloc note, flip cahrt…).

1. **CEREMONIE DE CLOTURE**

La cérémonie de clôture a été ponctuée par trois interventions, celles du Représentant des partenaire et du Chef de la Délégation guinéenne ainsi que le discours de clôture du Chef de la délégation ivoirienne.

**Monsieur Kondetto TOURE,** Représentant des partenaires a, au nom des partenaires, pris l’engagement que l’OIM et la FAO sont disposées à accompagner les deux pays dans le cadre de la mise en œuvre du plan d’actions assorti de la rencontre d’Odienné.

Prenant la parole, Monsieur **le Directeur National des Libertés Publiques et des Frontières de la Guinée**, a remercié les participants pour les résultats atteints lors des deux jours de travaux. Il s’est réjoui de la tenue de la rencontre qui a permis une meilleure connaissance des problèmes réels de la frontière commune.

Il a souhaité que la présente assisse permette aux deux pays de promouvoir et de consolider davantage la paix, le bon voisinage, la sécurité, le développement des communautés frontalières et la stabilité des Etats. Il a indiqué que telle est la vision de nos deux (02) Chefs d’Etats dans une sous-région en proie à l’insécurité transfrontalière.

Il a exprimé sa gratitude à l’endroit des deux gouvernements avant de formuler des recommandations allant dans le sens de la continuité du processus de concertation et le suivi de la mise œuvre des actions prévues dans le plan d’actions d’Odienné.

Il a surtout salué les résultats probants auxquels la rencontre a abouti et a en plus rassuré la partie ivoirienne de la disponibilité et de l’engagement de la partie guinéenne à s’investir pour faire prévaloir la promotion de la coopération bilatérale, en veillant au respect des mesures prises.

Dans son discours de clôture, **Monsieur BONI KOUAKOU ADOLPHE, Préfet Hors Grade, Préfet de OUANINOU**, Représentant de Monsieur le **Préfet de la Région du Kabadougou**, a remercié les participants pour leurs contributions de qualité afin de proposer des recommandations pertinentes. Il a salué l’initiative de la mise en place des cadres de concertation permanente entre les autorités et populations transfrontalières.

Aussi, il a souligné la mise en place d’outils efficaces permettant d’apporter des solutions concrètes susceptibles de répondre aux défis transfrontaliers tout en favorisant un rapprochement fort et plus inclusif des populations frontalières. Il a surtout remercié la délégation guinéenne pour leur dévouement en vue de l’atteinte des objectifs de l’atelier.

En félicitant les participants et en souhaitant bon retour à la délégation guinéenne, **Monsieur BONI KOUAKOU ADOLPHE** a déclaré clos les travaux de la rencontre d’Odienné.

**Fait à Odienné, le 21 août 2021**

**Pour la Partie Ivoirienne Pour la Partie Guinéenne**

**Monsieur BONI KOUAKOU ADOLPHE, Monsieur Moriba Magassouba,**

Préfet du département de Ouaninou Directeur National des Libertés

Publiques et des Frontières